**Zeitschrift:** Landschaftsschutz in der Schweiz: Tätigkeit der SL = Protection du

paysage en Suisse : activité de la FSPAP

Herausgeber: Schweizerische Stiftung für Landschaftsschutz und Landschaftspflege

**Band:** - (1993)

**Rubrik:** Information, formation, publications

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 12.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# 7. Information, formation, publications

## Journée annuelle de la FSPAP à Schaffhouse

Quel peut être le rapport entre l'écologie urbaine et la protection du paysage? L'application trop rigide de normes dans la vie quotidienne des villes provoque-t-elle par exemple une fuite dans la "liberté" inhérente à la mobilité et dans des loisirs sans contraintes? La FSPAP s'est penchée sur ces questions dans le cadre de sa journée annuelle sous le titre "Le désert est vivant, qu'en est-il de la ville? De nouvelles approches dans la gestion de l'espace vital des villes". Les thèses initiales étaient les suivantes: la grande majorité de la population suisse vit dans un contexte urbain. D'un autre côté, la ville satisfait toujours moins bien les besoins des personnes qui y vivent: c'est en dehors de la ville qu'on va chercher repos et détente, satisfaire ses désirs de nature et de paysages. D'où gaspillage de terrains et atteintes croissantes au paysage. Pour combattre ces tendances, il faut imposer une nouvelle gestion du sol urbain. L'écologie urbaine devient instrument préventif de sauvegarde du paysage. Il sera donc nécessaire de mettre au point des plans de "déstressage" des sols urbains.

La journée, production commune de l'OFEFP et de la ville de Schaffhouse, a été ouverte par la conseillère nationale Ruth Grossenbacher-Schmid, membre du Conseil de fondation de la FSPAP, par Max Hess, maire de la ville de Schaffhouse, et par Enrico Bürgi, chef de la division Protection du paysage de l'OFEFP. Walter Zeh, de la division Protection du paysage de l'OFEFP, a abordé sous forme visuelle le thème ville-paysages par une projection de diapositives frappantes et qui incitaient à la réflexion. Madame Brigit Wehrli-Schindler, spécialiste de sociologie urbaine, s'est livrée à une analyse des thèses de la journée. Elle a estimé qu'on ne saurait prouver l'existence d'un lien direct entre un contexte d'habitation amélioré et une baisse de la mobilité. Par contre, un renouvellement écologique et social de la ville aiderait à satisfaire davantage de besoins, de loisirs et de détente notamment, dans l'espace vital urbain. Fredy Leutert et Andreas Winkler ont identifié et localisé un potentiel considérable d'espaces vitaux pour plantes et animaux.

A. Winkler s'est notamment prononcé en faveur du maintien, ou de l'ouverture aux personnes d'esprit créatif, de surfaces non-aménagées.

De nombreuses réalisations dépendent d'un certain savoir-faire et de beaucoup d'imagination. Alain Schwab, collaborateur du service Education à l'écologie du WWF, a présenté son exposition et formulé des suggestions sur la manière de percevoir plus consciemment la ville. Les prescriptions uniformes ont-elles pour effet de tuer l'imagination créatrice? Qu'est-ce qui pourrait être amélioré par des mesues appropriées ménageant le sol? Pierre Bärtschi, responsable cantonal genevois de la protection des monuments, a montré comment les contraintes exercées par les normes dans le domaine de la construction de routes commencent à se répercuter également sur le paysage. C'est aussi sur l'"espace route" que s'est penchée l'architecte Priska Ammann. Elle a attiré l'attention sur les questions ayant trait à la sécurité des femmes dans les espaces publics verts. Quant aux enfants, ce n'est pas le bon design d'un jardin public qui éveille leur intérêt, mais un espace aménagé de manière ouverte, perceptible de mille façons, et modifiable en conséquence.

L'instituteur soleurois Alex Oberholzer en a apporté lui aussi une preuve éclatante. Le chef des jardins de la ville de Saint-Gall, Thom Roelly, a montré, par la présentation d'une promenade en diapositives dans le lotissement Wolfganghof, que dans un nouveau groupement d'habitations, l'espace privé peut parfaitement se combiner avec l'espace communautaire; les fortes césures habituelles ont été abandonnées, et les différentes zones s'enchaînent harmonieusement et se confondent optiquement. Alex Borer, du Bureau de protection de la nature de l'office des jardins de la ville de Zurich, a présenté des exemples d'agriculture proches de la ville et les chances qui s'y rapportent. Ce n'était pas par hasard que l'assemblée de la FSPAP avait lieu à Schaffhouse: cette ville attache une grande importance à la protection du sol. Marcel Wenger, porte-parole du service des constructions de la ville, a présenté le plan de protection des sols et les premières réalisations dans ce cadre. Il a commenté les lignes directrices pour l'aménagement des espaces verts et zones dégagées à proximité de la vieille ville, le plan de répartition de ces espaces selon trois étapes d'entretien, le contrôle de la capacité d'infiltration du sous-sol dans le périmètre de la zone à bâtir, etc. Le conseiller national Christian Wanner a clos cette journée du point de vue du politicien par une description fort éloquente. Il considère que la politique peut apporter son aide dans trois directions différentes: elle peut augmenter la qualité de l'habitat et de la vie dans les villes et les grandes communes; éviter une séparation plus poussée entre les zones d'habitation et d'artisanat; et prendre des mesures pour rendre les loyers abordables, notamment pour les jeunes familles.

## Conférences de presse

# Le destin de l'hôtel "Alpenrose" à Sils i.E./Segl

Une convention entre la FSPAP et la commune de Sils a permis de clore enfin l'un des chapitres de la triste histoire de ce vénérable hôtel plus que centenaire, l'Alpenrose de Sils, situé à un endroit particulièrement sensible de la commune.

Un projet, qui menaçait d'en faire un hôtel genre prospectus Méditerranée, a pu être déjoué en toute dernière minute. Le Conseil d'Etat a accepté l'opposition de la FSPAP, se fondant sur une entente passée avec la commune, de sorte que la voie est désormais libre pour un nouveau projet d'assainissement, urgent certes, mais tenant compte de la situation particulière de ce bâtiment; un projet qui ne touche pas à la forêt et maintient pratiquement dans son intégralité le parc boisé actuel. Avec les représentants de la FSPAP, Erika Forster-Vannini, Raimund Rodewald et Rudolf Stüdeli, le nouveau président de la commune Attilo Bivetti et le conseiller juridique de la commune de Sils Otmar Bänziger ont également pris la parole lors de la conférence de presse.

# La mise sous protection du haut plateau de la Greina est-elle définitive?

Dans le cadre de la consultation sur l'ordonnance portant sur la compensation de la perte du produit de la taxe sur les eaux ("ordonnance de la Greina"), Raimund Rodewald et le conseiller aux Etats Willy Loretan ont pris position sur la réglementation des indemnités. Le conseiller national Dumeni Columberg a souligné au nom des deux communes de la Greina Vrin et Sumvitg que la solution proposée apporterait

environ fr. 700'000.- par année à la collectivité. Quelques instants auparavant, on apprenait cependant que le gouvernement du canton des Grisons n'approuvait pas cette réglementation et exigeait lui aussi des dédommagements. La FSPAP s'est montrée déçue de cette décision, vu qu'elle a toujours été en contact avec le gouvernement cantonal pendant cette consultation. Reste à espérer que cette ordonnance pourra tout de même entrer prochainement en vigueur.

## Rénovation d'un alpage au Lukmanier

Comme l'an passé, une grande manifestation a eu lieu au Lukmanier, au cours de laquelle les travaux de rénovation en cours des deux bâtiments d'alpage menacés d'un changement d'affectation ont été présentés à la presse. L'occasion a également été saisie de remercier, entre autres, le canton de Zurich de son généreux soutien. Stefan Civelli, responsable du projet attaché à la direction des finances du canton de Zurich, a souligné l'importance de l'intégration de l'être humain et de ses besoins dans les activités de protection du paysage. Le sous-directeur de l'OFEFP Aldo Antonietti, parfait connaisseur du Lukmanier, a mis en évidence la beauté toute particulière de cette région protégée.

\*\*\*\*

- Une autre conférence de presse concernait le thème de la "déréglementation dans le domaine de la protection de la nature et de l'environnement". Cette manifestation commune des organisations de protection de l'environnement - au cours de laquelle R. Rodewald a prononcé l'exposé "Pas de déréglementation aux dépens de l'environnement et du paysage" - a permis à la FSPAP de prendre clairement position contre l'affaiblissement des normes matérielles de protection de l'environnement et en faveur d'une nouvelle réglementation parfaitement opportune des systèmes de subventionnement, par exemple dans le domaine de l'agriculture et de la sylviculture.
- Dans le cadre de leurs efforts pour "sauver un paysage d'importance nationale", la commune de La Neuveville et les associations de protection, dont la FSPAP, avaient invité des représentants de la presse à Gléresse/Chavannes. Il a été souligné que le tunnel médian projeté pour l'élargissement à deux voies du tunnel CFF Gléresse-Douanne représente une variante totalement inacceptable, qui porterait massivement atteinte à deux sites d'importance nationale, et exposerait la population à des immissions de bruit intolérables.
- L'action en faveur des toits de tavillons et de bardeaux du Heimatschutz de l'Oberland bernois, qui existe depuis 1985 et jouit du soutien de la FSPAP, remporte toujours plus de succès. Le nombre croissant de demandes de soutien prouve que la population est sensibilisée non seulement à l'esthétique du paysage et à la conservation d'un style, mais aussi à la sauvegarde de ce bien culturel indigène et de cet artisanat. Lors de la journée des tavillonneurs à Grindelwald, une démonstration pratique du métier a été offerte à la presse. Dans son exposé, le directeur de la FSPAP a insisté sur le fait que le paysage ne vit que si les contenus et les fonctions coïncident avec la forme visible. C'est particulièrement vrai dans le cadre de l'action tavillons". Par contre, la conservation de façades en dépit d'une affectation totalement différente du bâtiment, par exemple lors de la transformation d'un bâtiment agricole utilitaire en cha-

let de vacances, serait totalement contraire à ce principe et condamnable comme protection mal comprise du patrimoine "à la Ballenberg".

## Conférence, exposés, cours et séminaires

Le mandat d'enseignement de R. Rodewald dans le cadre du cours post-gradué en sciences de l'environnement de l'Université de Zurich incluait cette année une représentation de l'histoire du paysage culturel et de la protection du paysage, ainsi qu'une discussion sur les scénarios d'avenir relatifs à l'évolution du paysage.

La possibilité de traiter le thème de la protection de la nature et du paysage de manière interdisciplinaire et sous des formes didactiques très diverses (teamteaching, enseignement dans le cadre de projets, etc.) représente certainement un modèle et répond à la complexité de ce thème.

## Exposition "H<sub>2</sub>O"

Pendant quatre jours à la mi-octobre, le premier "Parc européen de la nature et de l'environnement", intitulé H₂O, a reçu ses visiteurs dans une halle de Palexpo à Genève. La FSPAP y a partagé un stand avec la SPE, offrant publications, renseignements et conseils à un public intéressé. La manifestation, dans la mesure où elle continuera à être tenue, mérite la participation de toutes les organisations de protection de la nature et du paysage.

#### Prix "Tourisme et Environnement"

L'Office du tourisme de l'Oberland bernois a décerné pour la quatrième fois déjà le prix "Tourisme et Environnement" par l'intermédiaire d'un jury au sein duquel la FSPAP est également représentée. Un événement d'autant plus remarquable que cette mise au concours accroît son succès et que la qualité des projets envoyés est élevée. C'est un gage de l'honnêteté de ce prix, par opposition à d'autres du domaine du tourisme en rapport avec l'environnement. Les lauréats de cette année ont été l'Office du tourisme du Lac de Thoune et 16 hôtels qui avaient organisé ensemble une campagne

"10 % de rabais aux hôtes voyageant en train". Cette action a eu un grand écho dans les milieux hôteliers aussi bien qu'auprès de la clientèle. Elle a mis en évidence une formule simple d'incitation efficace à agir dans l'intérêt de l'environnement.

### Détail des exposés:

12 janvier: Séance de la commission de travail "Landschaftskonzept Oberes Fricktal" ("Plan de protection du paysage du Haut-Fricktal") à Laufenbourg AG: Kulturlandschaft Schweiz - was ist zu tun? (Paysage culturel suisse - que faut-il faire?), R. Rodewald

25 janvier: Rotary Club Brigue VS: nouvelles tâches de la protection de l'environnement, R. Rodewald

27 janvier: Groupe de quartier de la Kirchstrasse à Wabern BE: la FSPAP en tant qu'avocat du paysage, R. Rodewald

10 mars: Assemblée générale de la communauté de travail "Naturschutz und Landschaftspflege AG (ANL) (Protection de la nature et aménagement du paysage SA), Olten SO: Le rôle des associations de protection de la nature, R. Rodewald

31 mars: Assemblée annuelle du WWF Lucerne à Lucerne: La Suisse va-t-elle se couvrir de terrains de golf ? R. Rodewald

Juillet-août: SANU (Centre de formation pour la nature et l'environnement) Accompagnement de travaux de brevet (examen final), B. Lieberherr

16 août: Kiwanis-Club Jura: Excursion compensations N 16, B. Lieberherr

22 octobre: Visite sur le terrain de la commission Sport et Environnement sur le thème du golf à Wallenried FR: critères de la protection du paysage pour la planification de terrains de golf, R. Rodewlad

22 octobre: Séminaire d'Ecologie humaine Uni-Genève, Compensations N 16, B. Lieberherr

28 octobre: Deuxième séminaire Environnement et Tourisme de l'Office du tourisme des Grisons à Landquart: participant à la table-ronde R. Rodewald

12 novembre: Séminaire de la Fédération suisse du tourisme sous le titre "Importance du golf pour le tourisme suisse" à Berne: le point de vue de la protection de la nature et du paysage, R. Rodewald

14 novembre: Table ronde Salon du Tourisme Colmar en tant que représentant du Conseil de l'Europe, B. Lieberherr

17 novembre: Manifestation de formation continue de l'Ecole cantonale argovienne sur le thème "Ecole et société" à Baden: Tourisme - chances et risques du point de vue de la protection du paysage, R. Rodewald

3 décembre: Rapperswiler Tag 1993, Naturersatz-Ersatznatur, N 16 Transjurane, B. Lieberherr

## Presse, radio, télévision

En 1993, des services de presse et des communiqués ont été envoyés sur les thèmes suivants:

- La Suisse va-t-elle se couvrir de terrains de golf?
- Les transformations d'étables et de granges en chalets de vacances en Valais, contraires à la législation fédérale, stoppées - le tribunal cantonal approuve intégralement trois oppositions de la FSPAP
- Protection du paysage en Suisse 1992 activité de la FSPAP
- Une preuve en faveur du programme Energie 2000 à Kandersteg?
- Lignes électriques aériennes et protection du paysage Lancement de l'idée d'un fonds de mise en terre
- Les stands de tir communaux devront faire place à des installations régionales

- Droit de recours Bilan positif pour la FSPAP
- Un affaiblissement de la loi sur la protection des eaux menace au niveau de l'ordonnance
- Opposition de la FSPAP contre le projet général de mise en valeur du Haut Maderanertal et l'étude d'impact sur l'environnement y relative, commune de Silenen UR
- FSPAP et WWF déposent un recours de droit administratif contre le projet de route sur le Napf à Luthern/Hergiswil LU
- Projet de chemin de fer de Brambrüesch inacceptable du point de vue de la protection du paysage
- Intervention réussie de la FSPAP pour la protection d'une haie boisée à Wabern BE
- Protection des paysages de marais: pas de retard supplémentaire
- Des surfaces naturelles protégées disparaissent subrepticement dans le canton de Zurich
- Le droit de recours des organisations- une question vitale pour l'ensemble de la protection de l'environnement
- Grave coup dur pour la protection du paysage abolition de fait du droit de recours des associations et sapement de la protection constitutionnelle des marais

Un article du directeur de la FSPAP a été publié dans la revue spécialisée allemande "Garten + Landschaft" No 1/94 sur le thème du "paysage culturel alpin". Il y évoque l'exemple du Baltschiedertal. Dans la NZZ du 21 janvier 1993, R. Rodewald a publié un article sur la "commercialisation de la neige (même absente)". Dans le fascicule d'information de l'Office de l'aménagement du territoire, le directeur s'est exprimé de manière détaillée sur la question de la déréglementation ("Pas de déréglementation aux frais de l'environnement et du paysage", No 2/93). Dans un article très remarqué de la NZZ (14.7.93), la conseillère nationale Lili Nabholz a abordé sur le droit de recours des associations (Le droit de recours des associations sous le feu des critiques, limitation en dépit de 25 ans d'expériences positives?). Un autre article de la NZZ était consacré au thème "Lignes électriques aériennes et protection du paysage" (NZZ/12.10.93). Dans la revue Anthos No 4/93 a paru un article de R. Rodewald sous le titre "La protection de l'environnement ne doit pas s'arrêter aux frontières communales!".

Dans une émission de la télévision suisse, la question des causes possibles de l'inondation dramatique de Brigue a été soulevée (participant R. Rodewald). On pense qu'il faut probablement s'attendre dorénavant à des orages très violents de ce type en raison du lent réchauffement climatique, de même qu'à des éboulements et chutes de pierres plus fréquents par suite du réchauffement du pergélisol. Mais la catastrophe de Brigue était certainement due en partie à des erreurs techniques, notamment à la correction du torrent Saltina qui a favorisé l'inondation de la vieille ville.

Les représentants de la FSPAP ont participé à des émissions de radio et de télévision sur les thèmes les plus divers ayant trait à la protection du paysage. Le 20 juin, R. Rodewald a eu la possiblité de participer, dans un petit cercle de représentants

d'autres organisations de protection, à un entretien avec le nouveau président de la Croix verte internationale, Mikhail S. Gorbachev.

La commission pour l'environnement du Landtag de Mecklembourg-Poméranie a été informée par la LSPN, le WWF et la FSPAP sur les organisations écologistes suisses, les accents de leur politique de l'environnement et les possibilités de participation, R. Steiner.

### **Publications**

La FSPAP a édité une publication intitulée "Landschaft, Wildnis, Kultur, Zivilisation", rédigée avec l'aide de la FSPAP comme travail final dans le cadre du cours post-gradué de l'Université de Zurich. Cette brochure évoque la dimension historique du devenir et de la perception du paysage, et tire des conclusions sur l'absence de relation avec le paysage qui tend à s'aggraver. Ce travail esquisse une vue d'ensemble des relations de l'être humain avec le paysage, et de leurs causes.